

Sangha OP

25 AVRIL 2017

reflexion sur la democratie au cambodge





Sommaire

Introduction	3
Asie : le début est difficile	13
Raccourci asiatique.....	17
Rappel historique du Cambodge politique	25
Le début pour le Cambodge	34
Les processus de démocratisation.....	50
Le Socialisme khmer.....	56
L'expansion du communisme	64
La solution de l'O.N.U.	67
Conclusion	71



Introduction

Depuis 1946, on dit que le malheur du Cambodge est d'avoir appliqué la démocratie des grands pays sans avoir su éduquer la masse populaire sur les principes de la démocratie. On dit aussi que le peuple cambodgien, habitué comme les autres peuples asiatiques à subir depuis des siècles le poids de l'autocratie éprouveront beaucoup de difficultés pour s'adapter à un régime démocratique.

Je me pose donc quelques questions : Est-ce que la démocratie est-elle une connaissance scientifique, fallait-il l'apprendre avant d'en avoir appliqué ? Pourquoi le peuple est toujours mis en cause quand la démocratie ne se fonctionne pas dans un pays ? Les grands pays sont-ils des modèles inéluctables en matière d'application de la démocratie.

Qu'est-ce que c'est la démocratie ?

Pourquoi est si difficile pour un peuple khmer, qui connaissait à travers de son histoire le bien et le mal ; la gloire et l'humiliation, de comprendre le fonctionnement de la démocratie. La démocratie est-elle une mode de pensée occidentale ? S'inscrit-elle dans l'évolution naturelle du



progrès de l'humanité ? Les Khmers trouvent-ils les traces de la démocratie dans l'histoire de leur pays ?

En 1946, on compte au Cambodge un docteur ès science, un docteur en médecine, un ingénieur de l'Ecole Centrale, un diplômé de l'HEC, un licencié en droit, deux licenciés ès lettres, un ingénieur géomètre et quelques diplômés formés par l'Université de Hanoï : ingénieurs agricoles, médecins, vétérinaires, agents techniques etc. Ces centaines de diplômés constituaient les élites pour une population d'environ cinq millions d'habitants. Le peu de résultat après quatre-vingt-trois années de domination française, les Khmers ont droit de poser la question au Protectorat français (il débutait en 1863) et à leurs dirigeants khmers : Que faisaient-ils pendant ces temps-là pour éduquer la masse populaire sur la science et le principe de la démocratie ?

Parlons de la mission du Protectorat français. Deux missions principales :

1. Sauver le Cambodge, « royaume calme légendaire » de la menace d'une absorption par ses voisins de l'Ouest, la Thaïlande, de l'Est, le Viêtname.

Le Professeur Armand ROUSSEAU écrit ceci à ce sujet :



« Cette intervention d'ailleurs ne fut point imposée ; elle fut le résultat d'une sollicitation spontanée du Roi qui gouvernait alors le Cambodge et qui, menacé de voir son Royaume à jamais rayé de la liste des nations, s'en remit à la France du soin de conserver sa couronne. C'est grâce à cette puissante protection que Norodom 1er, a pu mourir sur son trône de ses ancêtres après un long règne dont les dernières années furent pour son peuple une ère de paix et de prospérité qu'il n'avait pas connue depuis des siècles ».

2. Tirer de l'oubli de la civilisation angkoriennne où on la délaissait injustement.

En effet, la monarchie khmère épouse le premier argument du Protectorat français. Le Prince Norodom Sihanouk, alors Chef de l'Etat du Cambodge, dans sa conférence à la faculté de Droit de l'Université de Paris du 29 juin 1964, dit ceci :

« L'arrivée des Français, en 1863, nous sauva de la disparition, mais nous plaça dans la sujétion. Le Protectorat en lui-même eût été, compte tenu des circonstances, acceptable. Mais la « convention » de 1884 imposée par la force au roi Norodom nous plaça sous l'administration directe de la France, ravalant le Souverain au niveau d'une marionnette et notre pays au rang d'une colonie ».



Avec ce constaté mitigé, la monarchie khmère accordait au Roi Norodom un rôle particulier de monarque clairvoyant qui ouvrait la porte du Royaume vers l'Occident. Cette ouverture avait-elle la même nature que celle du Japon en 1868, le début de l'ère Meiji ?

Il est vite fait de comprendre en lisant le traité de protectorat français et les arguments cités ci-dessus, que le développement de la démocratie au Cambodge n'était pas au chapitre. De l'époque, la France, elle-même, n'était pas un pays démocratique. Il est tout à fait naturel que le Protectorat français ne pût pas proposer le principe démocratique au Cambodge que celui-ci n'exista même pas en France.

Nous ne cherchons pas ici à faire la comparaison entre le Cambodge et le Japon, deux peuples et deux civilisations différentes. Nous voulons tout simplement montrer que ces deux pays ont eu une volonté d'ouvrir leur porte vers l'Occident à peu près la même époque. Il est donc intéressant de comprendre d'abord leurs motivations respectives concernant cette ouverture. Ici, je ne vais pas écrire l'histoire du Japon. Juste un seul mot : l'ouverture du Japon en 1868 vers l'étranger était motivé par une ambition de modernisation du pays dans tous les domaines :



économie, technique, politique et éducation nationale. On parle souvent de « Esprit japonais » dans cette ouverture. Elle résume en une seule phrase : « Pensée japonaise et technique occidentale ». Le Propre doit absolument dominer l'Etranger (Propre/Etranger). Au prix d'une guerre civile, cette ouverture a atteint son but : amener le Japon à la hauteur des puissances occidentales en établissant un pouvoir central fort. Après la seconde mondiale, les Etats-Unis ont imposé au pays du soleil levant un régime démocratique à l'Occident. Ce régime fonctionne à la perfection dans un pays où la valeur traditionnelle est nationale. En imposant la démocratie, les Etats-Unis n'ont abrogé pas la monarchie, mais la féodalité au Japon car, la monarchie est une tradition, quant à la féodalité, elle était un mode du gouvernement. Ce changement avait des conséquences immédiates sur la société : la population japonaise a plus de liberté dans la promotion sociale de l'individu et la liberté d'expression dans la société. Le droit de vote aux femmes vient aussi renforcer la société politique japonaise. Quand les Américains ont imposé la démocratie au Japon, ils le faisaient sans arrière-pensée. Leur but recherché était la prospérité du peuple japonais.



Nous le savons que, si le but que l'on fixe est mal, le résultat cherché sera mal.

Revenons au Cambodge. Le 11 août 1863, le traité de Protectorat fut signé entre le Roi du Cambodge et la France. Si on lit attentivement dudit traité, il n'est pas difficile à comprendre que la France de l'époque cherchait à défendre les intérêts de la France dans la région en échange de ses services par une protection armée au Roi du Cambodge. Avec ce traité de protectorat, la France avait sans doute empêché la Thaïlande et le Vietnam de poursuivre leur ambition territoriale sur le Cambodge, mais elle y laissait après son départ en 1953 tous les problèmes de frontières, à l'Est comme à l'Ouest, aux Khmers. Plus de la moitié de leur territoire était définitivement annexé par les pays voisins du Cambodge. Par ailleurs, le contact avec la France, pays des droits de l'Homme et de la liberté, ne marquait tant le déclin de l'absolutisme, que la fin de ce type de société, dont parlait Aristote, qui faisait passer l'harmonie avant le progrès. La société traditionnelle khmère, pendant quatre-dix ans du protectorat français, avait pu se maintenir dans une stabilité remarquable, frisant l'immobilisme ; elle baignait dans une atmosphère de bienheureuse quiétude, faite de la sagesse de l'élite et de



la résignation de la masse, sagesse magnifiée par de la doctrine éthique, et résignation entretenue par un certain fatalisme dû aux diverses croyances religieuses, notamment le principe du « Bon Bap » (Fruit des bonnes et mauvaises actions dans les vies antérieures de chaque individu).

Bien entendu, nous ne cherchons pas ici à jeter la responsabilité à la France, parce que le Protectorat n'était pas responsable de toutes les difficultés du peuple khmer actuel et il est indéniable que les gouvernements khmers avant et après l'indépendance avaient une part de responsabilité dans la crise politique, économique et sociale qui affectait le pays. Il n'en demeure pas vrai que c'est l'héritage du Protectorat français – l'auto génocide commise par les Khmers Rouges - qui avait causé plus de deux millions de morts des Khmers innocents.

Ainsi, pour de nombreux Khmers, le Protectorat français va-t-il été passagère acceptée, à une certaine époque, par choix de raison. Et ils justifient ce choix par la paix et la dignité khmère retrouvée qu'il a procuré, favorisant ainsi : - le progrès matériel dans le domaine de la santé publique, de l'infrastructure - la promotion de l'individu par le système moderne de l'éducation nationale - et la prise de



conscience nationale sans lesquels l'indépendance n'eût été qu'un vain mot.

A partir de la prise de conscience nationale où la masse réalise que son sort pourra être amélioré, où l'élite s'aperçoit que la liberté et la technique s'ouvrent des perspectives pratiquement infinies à l'action humaine, la « société harmonieuse » commence à s'effondre. Elle va céder la place à une société orientée vers le progrès.

Après avoir obtenu l'indépendance nationale, une grande partie des anciens pays colonisés et des pays d'Asie, identifiant la liberté avec le progrès, avait choisi d'adopter des formes de démocratie libérale. Vers la fin du XXe siècle, on constatait que l'évolution remarquable aura été la révélation de la chute aux dictatures mondiales apparemment si fortes, qu'elles soient le fait de la « droite » militaire et autoritaire ou de la « gauche » communiste totalitaire.

Le printemps arabe en 2011 s'accélère le processus de l'évolution de la démocratie libérale dans le monde d'aujourd'hui où la communauté de destin de l'espèce humaine aspire l'air de la liberté commune dont on place la valeur humaine en phase avec le progrès. La politique de l'environnement des gouvernements de nombreux pays



d'aujourd'hui est un des exemples de cette évolution, appelée par Edgar Morin la « politique de l'humanité ». Celle-ci se fonderait sur le concept de Terre-Patrie, qui porte en soi la conscience du destin commun, de l'identité commune, de l'origine terrienne commune de l'humanité.

Comme dit Francis Fukuyama, la démocratie libérale reste seule aspiration politique cohérente qui relie différentes régions et cultures tout autour de la terre. En outre, les principes économiques du libéralisme – le « marché libre » - se sont répandus et ont réussi à produire des niveaux sans précédent de prospérité matérielle, aussi bien dans les pays industriellement développés que dans ceux qui, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, faisaient partie du tiers monde appauvri.

La démocratie libérale serait-elle le seul régime politique qui permettrait à l'Homme de vivre sa vie à sa vraie valeur de dignité ? Cette dignité, selon Hegel, conduit l'homme du début de l'histoire à des luttes à mort pour l'obtenir. Des siècles de ces luttes, ne lui laissant aucun répit, qui aboutissaient à sa victoire en 1948 par une déclaration universelle des droits de l'homme des cinquante-huit membres de l'O.N.U. A partir de cette déclaration, la « dignité de l'homme » est reconnue comme une partie



intégrante de la vie de toute personnalité humaine. C'est une valeur intrinsèque de chaque Être humain. Selon Hegel, cette valeur-là est le moteur du processus historique tout entier de l'homme. L'homme est toujours au cœur de l'histoire de l'humanité.

En 1946, le Cambodge avait choisi la démocratie libérale comme régime politique dans son nouveau statut de l'État membre de l'union française.

Le choix était-il judicieux ? La démocratie libérale convenait-elle à une société en mutation, à une société de transition ?

Nous cherchons à savoir, en effet, la démocratie est-elle applicable au Cambodge et le pourquoi l'établissement de ce système politique durant les années 1946 à 1952 était-il un échec ? Ce pourquoi est déjà examiné en détail par M. Phung Ton dans sa thèse pour le doctorat. Nous étudions ses arguments et nous donnons nos points de vue dans cette interrogation. Nous faisons, en effet, ces études dans le cadre de l'histoire politique du Cambodge pour d'abord nous apprendre sur l'évolution de la démocratie dans notre pays, le Cambodge. Nous examinons aussi la société khmère : serait-elle capable de transplanter un système démocratique, calqué sur le modèle occidental ? Enfin nous



évoquons les débats sur les difficultés à instaurer la démocratie dans notre pays.

Asie : le début est difficile

Le début est aussi difficile pour tout le monde. Après la Seconde Guerre mondiale, en Asie, en 1946, au Japon, les Américains, vainqueurs, ont imposé au peuple japonais une Constitution du régime de démocratie libérale. Dans ce nouveau régime politique, l'Empereur serait maintenu, le caractère quasi divin de sa lignée demeurerait en place mais diminué dans ses prérogatives.

Prenons des exemples de la mise en place de la démocratie dans quelques autres pays asiatiques pour éclairer notre réflexion sur celle du Cambodge :

La Birmanie est née à l'indépendance politique le 4 Janvier 1948 avec une Constitution du régime de la démocratie parlementaire presque identique à celle de Grande-Bretagne.

La Thaïlande se flatte de n'avoir jamais subi de domination étrangère. Elle a connu, depuis 1932, de nombreux coup d'État. Celui du 24 Juin 1932 avait abouti à la transformation d'une monarchie absolue en une monarchie constitutionnelle. Les soixante-dix membres de son premier



parlement étaient nommés par le gouverneur militaire de Bangkok, chef du parti révolutionnaire. Quelques mois plus tard, le chef du Gouvernement, au cours d'une séance les fit fouiller par des huissiers, et deux semaines après, prononça la dissolution de l'Assemblée. Le premier parlement partiellement élu au suffrage restreint de la Constitution de 1952, l'Assemblée était composée de 160 députés de « première catégorie », élus, et de 123 députés de « deuxième catégorie » nommé par le Roi. La Constitution de 1959 institue une Assemblée Constituante qui est en même temps organe législatif, et dont les 240 membres sont intégralement nommés par le Roi, mais en fait choisis par le Premier Ministre (Notes et études documentaires, n° 3 020, du 20 Septembre 1963).

Le gouvernement de l'Indonésie connaît une évolution. Tous les députés, depuis 1945, ont été nommés par le gouvernement, sauf ceux élus aux élections générales de 1955, qui étaient chargés de l'élaboration d'une Constitution et qui, après quatre ans de travail sans résultat, furent révoqués par le Président Soekarno le 5 Juillet 1959. Quelques mois plus tard, le 5 Mars 1960, la Chambre des Représentants fut suspendue paraît-il, parce qu'elle était sur le point de repousser budget du



gouvernement. Le nouveau Parlement dénommé Conseil National, comprend 283 membres choisis parmi les partis politiques et divers groupements fonctionnels par le Président de la république. Dans d'autres pays, les parlements sont élus, mais au suffrage restreint et indirect. Le Pakistan, depuis sa naissance en 1947, n'a pu encore organiser des élections législatives au suffrage universel. La date des élections générales était sans cesse reportée, jusqu'au coup d'État de 1958, entraînant la dissolution du Parlement. La nouvelle Assemblée fut élue en 1962 par le collège électoral des démocraties de base (80 000 grands électeurs). D'une façon générale, les régimes de démocratie libérale implantés dans des divers pays asiatiques après la Seconde Guerre mondiale sont pourvus d'Assemblée presque toujours faibles et sans grands pouvoirs.

Au Sud-Vietnam, avant 1964 et aux Philippines, la notion de leadership national aboutit à l'instauration d'un exécutif considérablement renforcé par un Parlement dominé par le parti gouvernemental. Ce type de démocratie, appelé la démocratie dirigée, signifie que le Parlement est là pour assister le Gouvernement et non pour critiquer, était une



base de fondation du Sangkum Reastr Niyum du Prince Sihanouk au Cambodge en 1955.

Face à l'Asie communiste avec le système du parti unique, se dresse l'autre Asie, terre d'élection des partis politiques. Plusieurs pays en sont généreusement pourvus : plus de trentaine de partis en Indonésie, environ une vingtaine en Thaïlande, une dizaine en Corée du Sud et en Inde. En général il ne s'agit pas de partis véritables. Il n'existe pas un cloisonnement politique ou idéologique tranché. Il y a des groupes nombreux mais « instables, éphémères, fluides, inorganiques » auxquels se juxtaposent parfois des partis authentiques possédant un minimum d'organisation et de stabilité, avec un programme et une idéologie.

Aujourd'hui, ces pays, beaucoup sont devenus pays démocratique de type libéral. Le Vietnam unifié retombe dans le système politique communiste avec une application dans beaucoup de domaine d'une économie du marché libre à l'image de la Chine. La Birmanie s'évolue aujourd'hui vers un régime démocratique. Le Cambodge, après d'avoir connu deux guerres meurtrières et l'auto-génocide dont le nombre des victimes est estimé à plus de deux millions de morts, redevient aujourd'hui une monarchie



constitutionnelle dotée d'un système politique dictatorial qui marche au hasard vers des catastrophes.

Raccourci asiatique

Les pays asiatiques qui viennent de recouvrer leur indépendance après la seconde guerre mondiale se sont donné des Constitutions instituant, sous diverses formes, un système de gouvernement à la fois constitutionnel et démocratique. La légitimité monarchique cède la place à la légitimité démocratique sans passer par la phase intermédiaire de leur coexistence (sauf au Cambodge). Le suffrage universel presque généralisé, est même amplifié, si l'on peut dire, dans certains pays par l'abaissement de l'âge minimum électoral : vingt ans au Japon, dix-huit en Birmanie, Indonésie, au Laos, au Sud Vietnam. Dans tous les cas, l'émancipation des masses a précédé leur éducation. La libération politique de la femme intervient avant qu'il soit mis fin à son asservissement familial et social.

Les pays qui n'ont pas colonisés se montrèrent à peine plus patients. La Thaïlande, en dépit de l'exhortation du Roi Rama VII à la prudence, adopta aussitôt après la Révolution de 1932, une Constitution instituant le gouvernement de cabinet, suivie quelques mois plus tard



d'une tentative avortée de socialisme d'Etat. La révolution chinoise de 1911 abouti à la Constitution provisoire de 1912 proclamant la République avec la suprématie du législatif. Ce texte ainsi que ceux qui le suivirent à un rythme assez rapide, n'ont existé pratiquement que sur le papier, et n'ont pu être appliqués. Sun Yat Sen, devant l'échec des premières tentatives, préconisa une évolution en trois étapes : unification du pays, éducation politique du peuple et en dernier lieu introduction du système démocratique. Seul le Japon paraît avoir progressé sans trop de hâte. De la Constitution Meiji (1889), instituant une monarchie quelque peu tempérée à la première constitution démocratique (1946), la démocratisation s'effectuée progressivement : premier gouvernement de parti en 1918, suffrage universel masculin en 1925, vote des femmes en 1946.

A vrai dire, les pays qui ont recouvré leur indépendance après 1945 pourraient difficilement refaire le même chemin que les pays d'Occident. Devant l'extension universelle du principe de la souveraineté populaire – l'humanité entière étant atteinte de l'épidémie particulière à notre temps, le morbus democraticus – tout régime qui ne s'empressait de proclamer le suffrage populaire, l'émancipation des



femmes, ou de brûler l'étape intermédiaire de la double légitimité monarchique et démocratique, paraîtrait immanquablement anachronique.

Mais la mise en œuvre immédiate de toutes les procédures de démocratie libérale se révèle délicate. Plusieurs Constitutions apparaissent rapidement d'une application difficile. Aussi les changements sont-ils assez fréquents, certains pays donnent l'impression de n'avoir pas encore trouvé une forme de gouvernement qui puisse leur convenir. L'Indonésie s'est donné successivement quatre Constitutions provisoires, sans avoir pu arriver à un texte définitif. La Thaïlande, après de multiples révisions constitutionnelles, vit actuellement sous une constitution provisoire qui supprime toute représentation. Le Pakistan a mis neuf ans pour en élaborer une nouvelle Constitution, deux ans pour abroger et quatre ans pour en élaborer une nouvelle, qui se trouve à son tour modifiée dans une de ses dispositions fondamentales quelques mois à peine après sa promulgation. Le Cambodge change quatre fois le régime politique pour revenir à la ligne de départ, c'est-à-dire à l'année zéro de démocratie.

Le décalage entre les textes et la réalité entraîne souvent des réajustements qui aboutissent à vider la démocratie



libérale d'une partie de sa subsistance. Il est contestable que les procédures démocratiques perdaient beaucoup de leur signification en fonctionnant dans un milieu social peu propice, c'est-à-dire dans une société où la misère physiologique maintient la population à un niveau infrahumain ou dans un pays où le développement des villes n'y est pas négligeable, mais en général, l'expansion urbain n'est pas le résultat des progrès du commerce et de l'industrie comme en Occident, mais souvent le signe de la misère et de l'insécurité dans les villes et la misère dans les campagnes.

Synthèse des normes politiques occidentales et asiatiques

Il est assez courant, lorsqu'on parle des difficultés d'application de la démocratie libérale en Asie, de conclure soit à l'échec de ce système de gouvernement, soit à l'expérimentation d'une voie asiatique de la démocratie. Ni l'une ni l'autre de ces hypothèses ne paraît entièrement satisfaisante, encore que les expressions employées prêtent à équivoque.

Est-ce de la démocratie libérale ?

L'expression de la démocratie libérale s'est heurtée un peu partout à des obstacles importants ; elle n'a pas justifié tous



les espoirs qu'on a mis en elle. Dans certains pays on estime même qu'elle est à l'origine des situations confuses ou des difficultés. Les populations avides de progrès et de liberté, qui pensaient qu'il suffirait de proclamer la démocratie pour tous les bienfaits attachés à tort ou à raison à cette forme de gouvernement se produisent automatiquement, se montrent quelque peu déçues. La foi dans les vertus de la démocratie libérale commence à être ébranlée.

Il faut savoir que la démocratisation n'a cependant commencé en Asie que depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Pour la Thaïlande, elle a débuté dès 1932, mais fut bientôt interrompue par la guerre, de sorte que l'avance ne paraît pas considérable. Il serait donc hâtif de conclure à son échec. L'histoire constitutionnelle des vieilles démocraties d'Occident qui s'est ignoré des hésitations, des tâtonnements, voire des périodes de régression.

S'agit-il d'une voie spécifiquement asiatique de la démocratie ?

L'idée est assez largement admise que plusieurs pays sont à la recherche d'une « voie moyenne » entre la démocratie occidentale et la démocratie marxiste. Quel est au juste



cette voie moyenne vantée par les uns et décriées par les autres ?

Le peu qu'on connaît des expériences politiques dans cette région, dans l'état actuel des choses, paraît inciter à une certaine réserve. En tant que procédures d'aménagement du pouvoir, la démocratie libérale peu connaître des combinaisons fort variées, mais qui s'inspirent en dernière analyse de deux normes fondamentales : pas de pouvoir arbitraire, absolu, et participation du peuple. Or aucun des régimes non communistes en Asie, qu'on l'appelle démocratie tutélaire ne répudie ces normes fondamentales. Au lieu de parler d'une voie moyenne entre la démocratie libérale et la démocratie marxiste, ne serait-on pas plus proche de la réalité en parlant des formes transitoires qui conduiront à la démocratie libérale ainsi entendue.

Sur le plan asiatique, ne serait-il pas aussi prématuré de croire à la formulation d'une conception asiatique de la démocratie ? L'on connaît les divergences entre différentes idéologies politiques cette partie du monde. Il semble ici encore, contestable de parler d'une voie moyenne entre démocratie occidentale et la démocratie de l'Est. D'une façon générale, et schématisant à l'extrême, il



s'agirait plutôt d'une certaine synthèse entre idéologies occidentales et les traditions nationales.

Les tripe demisme de Sun Yat Sen combine les trois principes du peuple (nationalisme, démocratie, bien-être) avec les cinq principes de Confucius (d'étiquette, de justice, d'intégrité, de conscience, de vie propre). Le personnalisme communautaire sud vietnamien se propose de concilier un certain spiritualisme occidental avec les traditions communautaires nationales. Il établit une sorte de hiérarchie entre trois étages d'une pyramide idéologique : à la base, la communauté ; au milieu la personne humaine ; et au sommet, l'Etre suprême (qui n'a rien de commun avec l'Etre suprême des constituants français de 1789, ce dernier étant une notion plutôt philosophique, alors que celui-là est une entité religieuse). La situation de l'individu se trouve ainsi déterminée à la fois par ses attaches terrestre (la communauté) et sa vocation transcendante (la vie de l'au-delà). Les panja sila, ou cinq principes de l'Etat indonésien, formulés dès 1945 par Soekarno, constituent le meilleur exemple de « la synthèse des idées démocratiques occidentale, de l'Islam moderniste, du marxisme et de la pensée démocratique et communiste indigène. Au Cambodge, le prince Sihanouk propose au



peuple khmer une doctrine politique simpliste, appelée le Sangkum Reas Niyum, dont le fondement est la combine des divers éléments de socialisme (inspirés des modèles yougoslave, israélien et chinois. Avec le paternalisme khmer. En Inde, le « nehruisme » qui vise à moderniser le pays sans le déraciner. Cette doctrine serait une synthèse d'hindouisme, de socialisme édulcoré et de parlementarisme anglo-saxon.

Dans la plupart, des cas, cette tentative de synthèse des idéologies politiques occidentales et orientales n'a pu encore se dégager du stade pragmatique pour s'ériger en une doctrine vraiment cohérente et pour se traduire dans les faits par des formes de gouvernement appropriées. Mais il serait tout aussi injuste de ne vouloir y voir simplement qu'un « bric-à-brac idéologique » ou des « cocktails idéologiques ».

La réalité serait que le désir d'appliquer des formules de gouvernement originales apparentées à la démocratie libérale, se trouve plus ou moins entravé par les impératifs d'une croissance économique rapide, et qu'il en résulte une période plus ou moins longue de tâtonnements. Ces doctrines connaissent des fortunes diverses. Certaines ont échoué. Mais si l'on admet que la démocratie est une forme



d'aménagement du pouvoir politique tendant vers l'identification des gouvernants et des gouvernés, elle se situe alors dans le futur, et constitue un idéal à atteindre, encore qu'il soit indémontrable que nous ne puissions jamais l'atteindre. Une telle position revient à adopter l'idée de progrès indéfini, de progression incessante et universelles vers une société politique idéale. Elle implique le rejet de l'idée platonicienne de la succession cyclique des formes politiques avec retour périodique au point de départ.

Rappel historique du Cambodge politique

Une présentation succincte d'une histoire politique du Cambodge glorieux et celui du déclin nous aide à comprendre, peut-être, la nature de l'évolution du système politique du Cambodge.

Quand on parcourt le cimetière des empires à travers des livres d'histoire, on s'aperçoit que leur chute avait à peu près les mêmes causes : Le régime de compression militaire à l'intérieur qui amène nécessairement la guerre étrangère, et une nation qui provoquait sans cesse contre elle des coalitions et des invasions est une nation perdue. L'Empire d'Angkor n'échappait pas à cette règle. Prenons



donc le règne de Jayavarman VII (1181-1218) comme exemple :

Un Roi dont le nom fait l'orgueil des Khmers. On rabâche qu'il était puissant, bouddhiste, très pieux et Bouddha lui-même. Une inscription célèbre pour lui rendre hommage sans doute par les membres de sa cour est connue par son caractère pathétique : « Il souffrait des maux de ses sujets autant que des siens propres ».

Certes, dans cette citation, il y a un sentiment de bonté et d'humanité que l'on trouve dans le Bouddhisme. Mais faut-il croire aveuglement à ce slogan politique ou publicitaire ? Au Cambodge, la flatterie est l'usage courant dans le cercle du pouvoir. L'Empire d'Angkor est sans doute grand, je me pose donc la question comme Michelet, historien français, se posait une aussi pour son pays sous le règne de Louis XIV dit le Grand (1643-1715) : Ce long règne, bien que glorieux, épuisa-t-il la France ? Pour le Cambodge, la grandeur des Rois d'Angkor épuisa-t-elle le pays des Khmers ? De savoir lequel importe le plus aux empires d'être brillants et momentanés, ou vertueux et durables, dit Rousseau. Tocqueville écrivait : « La Nation prise en corps sera moins brillante, moins glorieuse, moins forte peut-être ; mais la majorité des citoyens y jouira d'un sort plus



prospère, et le peuple s'y montera paisible, non qu'il désespère d'être mieux, mais parce qu'il sait être bien » (Extrait du livre De la démocratie en Amérique).

La chute de l'Empire Khmer fut spectaculaire, parce qu'elle entraînait avec elle la destruction de la structure d'intelligence d'un peuple : Le système de pensée dynamique : Créativité et Mouvement. Après le XVe siècle le Cambodge s'enfonçait dans l'abîme et le peuple khmer perdait la mémoire de son histoire. Et comment les historiens occidentaux essaient-ils de nous expliquer de cette chute ? Ils l'expliquaient tout simplement comme on explique aux enfants : Les causes de la chute de la cité d'Angkor étaient les conséquences de problèmes d'entretien des canaux d'eau et de l'invasion siamoise. Bien sûr les grands savants occidentaux avaient beaucoup aidé le peuple khmer à retrouver une grande partie de la mémoire d'histoire de son pays. Mais ils ne nous encourageaient pas à réfléchir davantage dans la profondeur de cette mémoire. Tout est superficiel comme le relief des images sculptées sur les murs d'Angkor et les inscriptions sur des diverses stèles retrouvées dans les ruines des temples d'antan. En fait, ils nous apprenaient à croire sur tout ce que le pouvoir khmer de l'époque voulait



laisser sa trace glorieuse, une sorte d'un livre de propagande du régime. Pendant 90 ans de protectorat français, les savants français étaient émerveillés plus sur l'aspect de la découverte archéologique des temples khmers que l'enseignement de l'histoire. Bien sûr ils pouvaient nous en excuser en disant qu'ils ne sont pas des historiens de métier et ils sont là pour les temples, pas pour apprendre les Khmers de leur Histoire. Il faut noter que la Faculté d'histoire et de géographie, était créée seulement dans les années 60, connue sous le nom Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, avec des consignes précises du régime de l'époque, selon le professeur Keng Vannsak : Formation des conservateurs de musées, pas des historiens ; ça veut dire quoi au juste. Il faut suivre à la lettre la thèse officielle de l'Histoire du Cambodge. Le défaut de l'enseignement de l'histoire libre avec l'esprit libre transformait la jeunesse khmère en réservoir de stockage de l'idéologie du pouvoir. Quand on n'a pas l'habitude de réagir à ce qu'on entend et à ce qu'on lit, on se transforme facilement en être crédule. Bien sûr il y a autant des livres d'histoire sur le Cambodge, écrits en un grand nombre par les illustres savants étrangers, auxquels s'intéressent d'un petit nombre des Khmers. Assez souvent, ils les lient sans



avoir l'esprit critique, ou bien ils n'avaient pas l'habitude de faire, ou bien ils acceptent tout simplement les idées de l'auteur par son prestige ou par la puissance des mots et des phrases.

Nous le savons que le progrès ou le déclin politique d'un Etat n'est lié seulement à sa place dans le classement des puissances. Il exprime, tels que la comparaison des tendances démographiques ou l'apparition d'éléments économiques plus ou moins favorables.

Le progrès ou le déclin politique est le résultat d'éléments intérieurs à la communauté nationale, tels que le dynamisme, la créativité, le niveau de civilisation et de culture, la qualité du système éducatif, et surtout la faculté d'adaptation de la société en cause.

Pensons à la période la plus brillante de notre Histoire. Du IXe au XIVe siècle a été au Cambodge d'une période d'un rayonnement exceptionnel, dont nous perlons encore aujourd'hui l'éblouissante lumière. Or, le Cambodge était en pleine confusion politique et religieuse. Les Siamois venaient y faire des promenades militaires périodiques – qui se transformaient en occupation territoriale, il est vrai, en raison de la détermination de leurs rois. L'occupation deux fois du temple d'Angkor par les siamois offrait un



spectacle extravagant de débauches, d'appétit de conquêtes territoriales, et d'esthétisme tourné vers les satisfactions terrestres. Les gouverneurs de provinces khmers, tournés leur dos à l'Angkor, se battaient entre eux, nouant et dénouant leurs alliances et faisant appel à des mercenaires étrangers (les Chams et Dai-Viet). Le Cambodge à l'heure de gloire connaissait une floraison de talents artistiques, architecturaux et culturels, comme aucun territoire de la région n'en a rassemblé depuis. Et l'on voyait agir à Angkor, des grands rois et des théoriciens politiques dont les œuvres servent toujours de référence. Le Cambodge de l'époque qui met en valeur dans la région l'image de la culture et de la civilisation khmères sont celle du début de l'ère d'Angkor, avec le triomphe du goût khmer et la domination des rois éclairés et écrivains philosophes de la période des Lumières, dont les temples et les sculptures garnissent aujourd'hui tous les musées du monde, et qui a produit la grande éclosion de la pensée sociale khmère. Mais, le Cambodge de cette époque ne pouvait pas maintenir éternellement sa puissance. Dans le premier cas, il se remettait difficilement de l'occupation siamoise et de nombreuse guerre civile. Ses développements trop longs, visaient à dissiper la croyance



selon laquelle, pour un pays, l'affirmation de son rang de puissance et la qualité de son évolution politique marchent nécessairement en parallèle. La vie politique d'un peuple peut être créatrice ou destructrice, riche ou pauvre en idées, elle peut projeter de lui à l'extérieur une image forte ou négative, quel que soit son rang dans le classement instantané des puissances. Et nous le savons que si la puissance se mesure, le déclin se ressent.

Nous, Khmers, avions fait un constat désolant du déclin de notre pays depuis déjà longtemps, mais qu'avons-nous fait pour ramener le calme dans notre cité ? En quittant l'état social de nos aïeux, en jetant pêle-mêle derrière nous leurs institutions, leurs idées et leurs mœurs, écrit Tocqueville, qu'avons-nous pris à la place ? Il a ajouté : Ainsi nous avons abandonné ce que l'état ancien pouvait présenter de bon, sans acquérir ce que l'état actuel pourrait offrir d'utile ; nous avons détruit une société aristocratique, et, nous arrêtant complaisamment au milieu des débris de l'ancien édifice, nous semblons vouloir nous y fixer pour toujours.

Nous nous disons toujours c'est la faute de la gouvernance. Est-il encore possible à l'heure où la démocratie triomphe partout dans le monde que nous cherchons encore et encore à savoir sur quelles attitudes nos dirigeants doivent



se comporter pour que nous puissions les qualifier de bons dirigeants.

Les problèmes sont posés parce que la triomphe de la démocratie ne suffit pas en elle-même pour déterminer un bon fonctionnement du gouvernement d'un pays. C'est comme l'adoption du bouddhisme par un peuple, dont les principes de tolérance et de sagesse sont les maîtres mots, n'assure pas du tout que les dirigeants de ce peuple seraient tous tolérants et sages. Comme nous le savons tous que la démocratie est simplement une règle formelle et codifiée pour permettre à chaque peuple d'une nation de choisir librement ses représentants : Elections libres. Une fois élus, ces Représentants vont faire toutes sortes de lois pour d'une part fixer les règles de gouvernement, fondées sur les principes de séparations des pouvoirs (législatifs, exécutifs et judiciaires), et d'autre part pour cadrer les droits et les devoirs des citoyens. Toutes ces lois donnent-elles une garantie que le pays ait des bons dirigeants ?

En principe, oui, mais en réalité, tout dépend de chaque cité des citoyens ou une société policée où la valeur de chaque individu est respectée par autrui. Cette société est fondée par la sagesse, le courage, la justice et la tempérance de ses membres. Et c'est sur cette valeur-là qui fait encore une



fois de plus les différences entre les hommes bons et les bêtes. Cicéron, orateur et homme politique romain (106-43 av. J-C), écrivait dans son livre (Plaisir et Vérité) :

« Ces différences sont évidemment multiples, mais la principale, c'est que la nature a doté l'homme de la raison, laquelle a donné aussi à l'homme le désir de ses semblables auxquels l'unit une communauté de nature, de langage et d'usage, en sorte que parti d'un simple amour pour son entourage immédiat et les siens, cet amour se glisse plus avant et lui fait nouer des liens étroits avec ses concitoyens d'abord, avec la société civile de tous les mortels ensuite. Il se souvient désormais d'être né, comme Platon l'écrivait à Archytas, non pas pour lui seul, mais pour sa patrie, pour les siens, si bien qu'il ne garde qu'une part minime de son intérêt pour lui-même ».

Nous nous posons toujours la même question depuis la nuit des temps : Quelles attitudes leurs dirigeants devraient se comporter pour que le peuple soit heureux ? Parce que nous constatons que le totalitarisme, à l'exemple des Khmers Rouges, se triomphe facilement dans notre pays. Pourquoi ? Karl Popper, philosophe autrichien, exprime ceci :



« Le succès des totalitarismes ne découle pas uniquement de la fluctuation des rapports de forces. Il repose sur une tendance permanente de la nature humaine, et il exprime un courant très ancien de la pensée d'autant plus dangereuse qu'il porte souvent le masque du progressisme. On ne saurait comprendre le totalitarisme, et donc le combattre, si l'on n'en déterre pas tout d'abord les racines intellectuelles ».

Le début pour le Cambodge

A la fin de la seconde guerre mondiale, le Cambodge, comme parmi d'autres pays colonisés, n'avait pas échappé à un double phénomène d'évolution : la naissance d'un mouvement de libération nationale et les modifications notables dans les rapports entre ce mouvement et l'autorité coloniale, modifications dont la cause réside dans la volonté du peuple soumis de se libérer de l'emprise étrangère. Cette volonté se heurtait évidemment à la volonté des dominants dont le souhait, c'était de maintenir le rapport dominant/dominé avec quelques aménagements pour faire croire aux dominés qu'il y ait un progrès dans la marche vers le progrès.

Pour le Cambodge, la France avait proposé en 1949 un nouveau statut : Etat indépendant dans l'Union française.



Ce traité avait été accepté immédiatement par le Souverain khmer, mais il n'aurait pas été ratifié par l'Assemblée nationale cambodgienne. Pour les élus khmers, cette adhésion, voulue par le Roi, dans les conditions définies par le traité de 1949 ne répondait pas aux aspirations du peuple khmer. Ce point de discorde, le Souverain khmer ne vit plus en bons termes avec les Représentants du peuple dont les aspirations étaient l'indépendance totale ou tout au moins l'indépendance pareille à celle dont jouissent les Etats membres du Commonwealth britannique. Le refus de la France de concéder l'indépendance totale au Cambodge et le différend entre le Souverain khmer et les Représentants du peuple étaient-ils les causes des troubles et des désordres internes du Cambodge ? M. Phung Ton appelle cela la double crise : Crise interne et externe.

Existe-t-il des conditions pré-requises pour la population d'un pays qui souhaite d'établir une démocratie ?

En effet, quand M. Philippe PRESCHEZ, écrit dans son essai :

« Passe encore d'instituer un système calqué sur la constitution française de 1946 dans un pays n'ayant jamais



connu de vie politique démocratique, si c'était le moyen de confier le pouvoir à un parti dominant. Ce qui est grave, c'est de méconnaître la force du sentiment monarchique au Cambodge où le prestige de la monarchie est plus immense que dans toute autre royauté. »

Il prouve là une méconnaissance de l'histoire de son pays : le développement du processus de la démocratie se fait en France avec le sang, la sueur et les ressources du peuple français. Pareillement, en 1787, le peuple français n'a pas connu non plus la vie politique démocratique. Mais il n'avait pas hésité à déclencher la révolution. Cette révolution était de plus grand au monde :

« L'avènement d'une idée nouvelle dans le genre humain, l'idée démocratique, et plus tard le gouvernement démocratique », écrit A. de Lamartine.

Au Cambodge, ce jour était arrivé. Il avait été préparé depuis 1936, l'année de la création d'un journal « Nagaravatta » pour sensibiliser l'opinion publique sur les idées de l'indépendance nationale, et après, instaurer un gouvernement démocratique. Les résultats des élections de 1946 révélaient bien que le peuple khmer eût sa maturation politique en accordant sa confiance à la



majoration absolue à un parti politique (Parti démocrate) pour conduire le Cambodge vers le monde meilleur.

Avec un ton critique, Phung Ton écrit ceci :

Elle (Monarchie absolue) pouvait tout faire et gouvernait selon son bon plaisir. En face de ce despote dont la toute-puissance ne rencontrait aucune limite, il y a le peuple, doux, craintif, ignorant, qu'une éducation profondément religieuse avait conduit à une obéissance aveugle. Ne connaissant que des devoirs, il ne possédait presque aucun droit. Les libertés politique (liberté individuelle, d'opinion et d'expression, de presse, de culte, d'association...) lui furent inconnues. D'ailleurs à quoi lui auraient-elles servi du moment que la plus grande majorité ne savait ni lire ni écrire et ne pouvait embrasser d'autre religion que le Bouddhisme érigé en religion d'Etat. L'esclavage et la vente des enfants étaient des institutions qui connaissaient un usage courant ; des familles entières étaient placées dans un état de domesticité dont elles ne pouvaient sortir que rarement. Les femmes et les enfants n'étaient protégés par aucune loi spéciale ; ils étaient soumis à l'arbitraire du mari, chef de famille, et leur sort dépendait du sien.



Infortuné sur le plan politique, le peuple cambodgien n'avait pas connu un sort meilleur dans le domaine matériel. Vivant dans un pays riche et fertile, il n'avait pas pu profiter de ses richesses qui d'ailleurs étaient mal réparties. Qu'une richesse vienne frapper une région et serait la famine, la désagrégation des familles, l'exode, la mendicité. Mais les calamités naturelles n'étaient pas les seuls maux qui l'accablaient ; il faut en ajouter d'autres : épidémies et maladies de toutes sortes, très fréquentes dans ces régions tropicales et dont les ravages ne pouvaient être enrayerés faute d'hygiène et d'établissements sanitaires, incursions siamoises et annamites qui, depuis la décadence de l'Empire khmer vers la fin du XVe siècle, se renouvelaient dans des espaces de temps relativement courts. Si l'on mentionne pour compléter ce tableau, les corvées et les impôts que devait supporter le peuple cambodgien, on s'aperçoit alors que le sort de celui-ci n'était pas très enviable. Au surplus, les terres sur lesquelles il vivait ne lui appartenaient pas en propre, elles relevaient du roi, propriétaire du royaume.

La société cambodgienne, avec son roi et les auxiliaires de celui-ci, son aristocratie, son clergé composé de bonzes groupés dans des pagodes, son peuple formé d'hommes



libres et d'esclaves, était, à quelques nuances près, la réplique du monde français de l'époque féodale. Du fait qu'il ne s'est produit de révolution visant à renverser l'ordre social et à instaurer un régime nouveau, d'aucune ne pensaient que le peuple cambodgien était satisfait de son sort. Cela n'est pas exact. Il faudrait croire plutôt qu'il s'y résignait, et cette résignation s'explique par plusieurs causes :

1. L'influence de la philosophie bouddhique qui enseigne à aimer la ; paix, à ne pas attacher trop d'importance à la vie matérielle d'ici-bas à croire que les malheurs dont nous souffrons ne sont que les conséquences des méfaits que nous avons dû commettre dans la vie passée ; à faire, de notre vivant, le plus de bien possible pour mériter une bonne place au paradis. Le peuple cambodgien, très croyant, acceptait d'endurer ces souffrances sans trop se révolter contre leurs auteurs, se réservant l'espoir d'un avenir meilleur dans l'au-delà.

2. La confiance qu'il avait encore dans la monarchie : le roi était à ses yeux le gardien de l'équité et de la justice, le défenseur de l'indépendance nationale. Se révolter contre le régime, ce serait porter atteinte au prestige du roi dont il n'avait pas mis en doute les qualités et les vertus.



3. Le sentiment du danger extérieur : s'insurger contre les autorités responsables, risquerait de provoquer des troubles dont profiteraient les ennemis extérieurs pour multiplier les incursions dans le pays. Devant les menaces réelles et permanentes que faisaient poser sur son pays ses voisins de l'Est et de l'Ouest, le peuple cambodgien préférait supporter le lourd fardeau imposé par les siens.

4. Le souvenir encore frais de l'époque glorieuse qu'avait connue l'Empire khmer. Dans l'espoir que pareille époque allait se renouveler, le peuple cambodgien acceptait la vie présente si dure qu'elle fût.

5. L'impossibilité matérielle de se révolter. La monarchie absolue, pour subsister, s'appuyait sur une armée puissante, prête à écraser toute tentative de rébellion.

Pour conclure, M. Phung Ton note que la situation du Cambodge n'était pas un cas isolé : Comme dans les autres régimes orientaux de l'époque, les concussions, la corruption, l'arbitraire et la tyrannie régnaient chez les fonctionnaires de l'Etat. Le témoignage suivant de Monseigneur Miche en fait foi : « Mandarins et gouverneurs de provinces constituent une caste de privilégiés vivant sur le pays et tirant leurs ressources de la masse des administrés ». La manque d'autorité du pouvoir central, la



tyrannie qu'exercent les mandarins locaux pratiquement indépendants ».

Nous ne partageons pas entièrement les analyses du Professeur Phung Ton sur les causes de malheur du peuple khmer. Pour les résumer, il y en avait cinq points : - Philosophie bouddhiste, Confiance en monarchie, Menace externe, Espoir passif du peuple khmer de voir renaître la gloire d'Angkor et Impossibilité matérielle de se révolter -. Nous ne reprochons rien à l'homme, un intellectuel de renom, un homme intègre qui se consacrait toute sa vie à défendre les intérêts du pays et à la classe déshéritée. Nos controverses avec le Professeur Phung Ton est tout simplement une question idéologique et rien d'autres. En politique, les idées de Phung Ton de l'époque font partie de la famille de la « Gauche khmère ». Dans ce cas précise de la « Gauche des Progressifs ».

Nous avons entendu ces mêmes propos dans le cercle de pensée du Professeur Keng Vannsak. Nous n'exagérons pas non plus que l'extrême-gauche, c'est-à-dire les Communistes khmers, partagent ces arguments, mais le fond du tableau serait identique : « les conflits de classes existantes dans une société prérévolutionnaire. »



Nous pensons que dans ces arguments qu'il y eût un refus de considérer les élections du 1er septembre 1946 comme une victoire du peuple khmère dans laquelle la passivité de ce peuple semblait prouver le contraire. Quand un peuple qui ne connaissait pas auparavant la vie politique démocratique fût capable de donner une majorité nette et claire dans un régime parlementaire, ce ne fut pas un fruit de hasard. L'autorité française au Cambodge de l'époque fut surprise par les choix sans équivoque du peuple khmer. Les conditions pré-requises soulevées semblaient non fondées. Phung Ton lui-même admettait qu'il y ait une évolution de démocratie, depuis 1946, sans trop de heurts, malgré le Coup d'Etat du Roi Norodom Sihanouk en juin 1952 et la dissolution de l'Assemblée nationale ordonné par lui en janvier 1953 suivie de l'arrestation de plusieurs députés appartenant au Parti démocrate. La thèse de « conditions prérequis » réapparaissait après l'avènement du Sangkum Reastr Niyum en 1955 dans des propos de certains professeurs français qui ont enseigné dans les Universités cambodgiennes. Nous examinons ces conditions pour comprendre de quoi s'agirent-elles ? Pour justifier ces « conditions prérequis » M. Phung Ton présentait un tableau dans lequel il y a une représentation



de la société khmère en trois classes : L'aristocratie, la bourgeoisie nationale et la masse populaire. Cette représentation est un classique du Marxisme. Les deux premières classes sont des classes exploitantes. La dernière est celle des « Exploités ». Comment l'auteur écrivait-il sur les « Exploités » ?

« La masse populaire, englobant les paysans, les ouvriers, les employés et les travailleurs en général, auxquels s'ajoutent les petits fonctionnaires et les bonzes, moines bouddhiques vivant aux dépens de la population... Elle se livre à elle-même et elle est reléguée au bas degré de l'échelle sociale. C'est la classe la plus déshéritée de la nation... Les métiers les plus dégradants sont assurés par elle : qu'on son aux tireurs de pousse-pousse, et, aujourd'hui aux conducteurs de cyclo-pousse, et l'on s'étonne de voir des êtres humains, physiquement constitués comme les autres, réduits pour vivre, à remplir un rôle si humiliant... Il est certain que la masse, dans l'ensemble ignorante et analphabète ne peut tirer aucun profit des libertés d'opinions, de presse, de réunion ou d'association reconnues par la Constitution de 1947. Comment ferait-elle jouir de la liberté de presse du moment qu'elle ne sait ni lire ni écrire ? Même à supposer qu'elle le



sache, comment ferait-elle pour avoir à sa disposition une entreprise de presse dont l'installation nécessiterait des frais énormes. Cette liberté ne serait-elle pas le monopole des capitalistes et de la classe au pouvoir comme c'était le cas des « démocrates » ? Dire à un illettré qu'il est libre d'écrire, cela n'a aucun sens... A quoi servirait la liberté de penser et de s'exprimer aux gens qui ne savent ni lire ni écrire ? La proclamation d'une telle liberté n'a aucun sens à l'égard des masses incultes et ignorantes. En effet, la Constitution de 1947 est l'œuvre de la bourgeoisie nationale qui, désireuse d'accéder au pouvoir, avait profité des circonstances favorables au lendemain de la seconde guerre mondiale pour rédiger une « charte » en sa faveur. Le régime nouveau de la monarchie parlementaire ne fait donc que consacrer et défendre les avantages et les privilèges acquis par la classe privilégiée... La Constitution de 1947 a gardé un silence complet (sur le droit à l'instruction gratuite pour l'enfant et l'adulte). Pourtant l'instruction constitue l'un des problèmes les plus importants faisant l'objet des préoccupations constantes de la part des dirigeants qui se veulent démocratiques. Le Cambodge, soumis pendant trois quarts de siècle au régime colonial, a été maintenu dans l'obscurantisme. A



part une mince couche de privilégiés qui ont eu les moyens d'acquérir une certaine instruction, le reste de la population est analphabète. L'absence, dans la Constitution cambodgienne de 1947, de toute disposition relative à l'instruction s'explique si l'on se souvient que les bourgeois au pouvoir se sont préoccupés avant tout de donner satisfaction à leurs intérêts de classe. L'instruction constitue certes un besoin pour les masses incultes ; mais à l'égard des privilégiés elle ne pose aucun problème : ceux-ci, de par leur situation sociale, trouvent toujours des moyens pour envoyer leurs enfants à l'école. L'égoïsme et la position avantageuse de la bourgeoisie dans le domaine culturel et éducatif, la mettant à l'abri de l'analphabétisme, expliquent en grande partie le silence de la Constitution de 1947 sur le problème de l'enseignement ».

Selon Phung Ton, il est clair que la masse populaire khmère ne pouvait pas comprendre le système démocratique à l'occident transplanté au Cambodge par un poignet de l'élite. Ceux-ci ne font que recopier mot par mot une grande partie de la Constitution française du 27 octobre 1946, duquel ne répond pas à la réalité de la société khmère. Quand la masse populaire vive dans l'obscurantisme, comment pourrait-elle faire un choix avec



la connaissance de cause ses représentants dans les jeux électoraux démocratiques ?

M. Phung Ton n'était pas le seul d'avoir dit que le suffrage universel, en fonctionnant dans une société archaïque, risque souvent de fausser le régime représentatif au profit des élites et d'anciens notables. Ses contemporains, notamment J. Rovin écrit aussi :

« Comme cela s'est vu à diverses reprises dans certains pays, le suffrage universel accordé à des masses insuffisamment préparées à son exercice, peut-être une arme aux mains des couches notables les moins progressistes et les moins libérales » (Une idée neuve : la démocratie. Seuil 1961). De même Alain Gourdon : « Le suffrage n'a pas été l'instrument de progrès dont rêvaient ses promoteurs, il a été à maintes reprises, faute d'éducation et de promotion intellectuelle, le frein que souhaitaient certains de ses utilisateurs » (Cahier de la République, 3 Avril 1957).

Mais que cherche-t-il, le peuple khmer depuis 1946 ? : La liberté ? Le bonheur ? Le bien-être ? Pour cela fallait-il qu'il apprît la démocratie comme science ? Fallait-il qu'il sût lire des livres didactiques et des journaux politiques pour connaître le bien et le mal ? Fallait-il qu'il sût écrire des



lettres de protestation et des poésies pour choisir ses représentants pour gouverner le pays ?

D'abord qui est-il le peuple ? Le latin rend mieux la difficulté de sentir le peuple : le peuple, est-ce le *populus* ou *plebs* ?

Le *populus*, c'est l'ensemble de la communauté nationale, considéré d'un point de vue idéal : la sagesse collective, l'intérêt commun, ou ce que Rousseau appelait la « volonté générale », c'est-à-dire non la somme des volontés particulières, mais une seule et même raison collective.

Le *plebs*, c'est la populace, la masse, les gueux, avec ce que cela connote d'ignorance, d'égoïsme, de versatilité, voire de violence. C'est une image menaçante, mais aussi source de l'énergie, le cœur de la réalité vivante et historique d'un pays. (Extrait du livre [Qui doit gouverner ?] de Pierre Tavoillot, Président du Collège de philosophie, membre du Conseil d'analyse de la société).

Dans notre langage khmer, nous avons deux vocables qui nous permettent de traduire ces deux mots latins : *Prachearchoun* (*Populus*) et *Reastr* (*plebs*). Si le *plebs* (*Reastr*) est l'image de la société politique khmère, il est certain, pour ceux qui pensent à cela, qu'il faut des élites pour guider le vilain *plebs* (*Reastr*) vers le *populus* (*Prachearchoun*) ; de l'autre, la démagogie ou populisme,



à savoir l'identification du populus élitistes au plebs charnel. La société de Reastr (plebs) est sans doute une société où la participation de la population à la vie politique du pays est inexistante, celle de Prachearchoun (Populus) est une société où le pouvoir politique est soumis à la volonté générale du peuple. Une formule célèbre connue est : le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. Du passage de la première à seconde société se fait par la voie d'une évolution de l'esprit de ses membres. Quelle était cet état d'esprit au Cambodge ?

Cette question nous oblige à évoquer la théorie de la culture politique de M.Gabriel Almond, sociologue américain et ses collaborateurs : Si l'on définit la culture sociale comme un ensemble d'attitudes et d'orientations des individus à l'égard d'un système social déterminé, il existe donc une culture politique distincte, composée d'attitudes et d'orientations à l'égard du système politique. Selon Almond, les composantes de la culture politique sont de trois dimensions : La dimension cognitive, la dimension affective et la dimension évaluative. Ces trois dimensions supposent une culture politique dont les traits varient selon les pays, les groupes ethniques, etc. Almond distingue trois grands types de cultures politiques :



La culture politique paroissiale. Les membres du système politique sont peu sensibles aux phénomènes nationaux. Ils sont orientés pour l'essentiel vers un sous-système politique plus limité (village, clan, ethnie) et ignorent l'État-nation.

Le deuxième type de la culture politique, c'est une culture de sujétion. Les membres du système politique sont conscients de son existence, mais restent passifs. Ils attendent des autorités politiques certains services ou craignent certaines exactions. Pour eux, le système politique est extérieur de leur existence quotidienne.

Le dernier type de la culture, c'est une culture de participation. Les citoyens sont conscients de leurs moyens d'action sur le système politique, de leur possibilité d'infléchir le cours des événements politiques en exerçant leur droit de vote, en signant des pétitions ou en organisant une manifestation.

Dans quel groupe de culture politique s'y trouvait le peuple khmer au début du premier contact avec la pratique de la démocratie au Cambodge en 1946 ?

M. Phung Ton en avait expliqué en détail en prenant la théorie du Marxisme comme base d'analyse, c'est-à-dire l'accent sur l'existence des différentes classes sociales



dans la société à laquelle je ne partage pas entièrement de son point de vue, parce qu'une classe défavorisée au Cambodge, selon lui, est dénuée de la culture politique. Mais ce point de vue renforce la conviction du prince Sihanouk d'où l'idée pour ce dernier d'implanter une doctrine politique simple, le Sangkum, afin que la population khmère d'en bas puisse comprendre facilement son mode de fonctionnement. Face à la menace du communisme, le prince Sihanouk avait proposé une méthode de fixation de la démocratie qui est en harmonie avec la société khmère. Cette voie est-elle opposée à celle du marxisme ?

Les processus de démocratisation au Cambodge

Théoriquement, on pourrait distinguer deux processus types : processus évolutif et processus révolutionnaire. Ou bien la naissance et le développement de l'idée démocratique constituent un phénomène autonome et spontané, dont la gestation a mûri lentement dans les esprits aussi bien que dans les institutions, et dont le déroulement s'effectue progressivement suivant des étapes qui s'enchaînent et se prolongent : il s'agit là d'un processus évolutif. Ou bien la démocratisation est l'implantation de structures et d'idéologies totalement nouvelles, impliquant



un changement radical de l'ordre et des habitudes antérieurs, progressant ensuite par des mutations successives, et il s'agit alors d'un processus révolutionnaire.

Comme exemple de processus évolutif, on peut citer le processus occidental (l'expression « démocratie libérale » servant à désigner des régimes suivant ce processus.) C'est processus évolutif à la fois par sa naissance, dans son déroulement et quant à son aboutissement. En effet les deux étapes de la démocratie libérale sont la constitutionnelle et la démocratisation du pouvoir. Si neuve que soit l'idée de constitutionnalisme, elle ne procède pas d'une rupture totale avec l'ordre antérieur. Elle est préparée par l'atmosphère intellectuelle ; elle l'aboutissement d'une entreprise menée durant des siècles pour affranchir l'individu de l'arbitraire du pouvoir. Son avènement a été le fruit d'une accumulation lente des idées, héritage des spéculations gréco-romaines tout aussi bien que des enseignements du christianisme, de la Réforme, de la philosophie des lumières.

Ce processus évolutif dans sa naissance, l'est aussi dans son déroulement. La seconde étape prolonge en quelque sorte la première et progresse parallèlement avec le



développement économique, social, culturel. C'est là le dernier aspect de son caractère évolutif, le processus occidental ne prétend pas aboutir à l'identification totale des gouvernements et des gouvernés. La démocratie occidentale se contente d'approximation, se rapprochant indéfiniment sans prétendre l'atteindre jamais, de l'idéal démocratique.

Comme exemple de processus révolutionnaire, on pourrait citer le processus soviétique. Il n'est pas un processus spontané, endogène, mais plutôt déclenché par une rupture totale avec l'ordre politique et social antérieur. La Russie, qui est demeurée en dehors du mouvement libéral occidental, malgré quelques efforts timides à la veille de la Révolution, est passée directement, en 1917, de l'autocratie tsariste au gouvernement populaire, de la monarchie de droit divin à la démocratie des travailleurs. Non seulement est avènement de la dictature du prolétariat n'était pas l'aboutissement normal de l'évolution des esprits et des institutions, mais même dans la pensée marxiste il manque un chaînon nécessaire entre la féodalité et le gouvernement populaire des soviets, et devrait être la démocratie bourgeoise, point de passage obligé. La Révolution d'Octobre a plongé la Russie directement en



plein socialisme, en sortant de l'âge féodal. Ce processus est encore révolutionnaire dans son déroulement., et la phase supérieure (dépérissement de l'Etat), il ne semble pas y avoir de continuité logique. Comment un pouvoir renforcé à l'extrême pourrait-il dépérir brusquement ? Enfin le processus débouchera non moins révolutionnairement sur une vision apocalyptique : la disparition de l'Etat, de l'appareil de contrainte, la fin de l'aliénation politique, permettant une identification totale et absolue des gouvernements et des gouvernés.

Par sa naissance, le processus asiatique de démocratisation revêt un caractère révolutionnaire : il est apparu dans un milieu nullement préparé à le recevoir, entraînant une rupture totale avec les institutions et les idéologies antérieures. Ce processus révolutionnaire, importé, est en quelque sorte de l'extérieur, serait un processus violent, s'imposant, non par la persuasion, mais par la contrainte et si nécessaire par la force. L'histoire de la révolution des Khmers rouges aurait confirmé cette hypothèse : on n'a pas craint d'éliminer les « exploiters du peuple » pour mettre sur pied la démocratie des communistes. Mais les pays de l'Asie non communiste donnent l'impression de vouloir faire démarrer un



processus révolutionnaire par des procédés qui conviendront plutôt à un processus évolutif, c'est-à-dire la persuasion, la discussion plus ou moins libre, encore qu'elle soit guidée ou canalisée de diverses façons. En tout cas, ils n'auraient pas voulu l'imposer en recourant à la contrainte systématique et sur une grande échelle, ni entreprendre une démocratisation excessivement accélérée. Ne serait-il pas la voie choisie par le prince Sihanouk ?

Le prince Sihanouk aimait citer toutes ses qualités que les journalistes occidentaux lui les avaient attribuées : un Prince « rouge, imprévisible et déconcertant, changeant et versatile », un « dictateur monarchiste et progressiste », un « satellite de la Chine...et de la France ». Tous au plus me reconnaît-on une qualité : avoir maintenu mon pays en paix depuis dix ans et l'avoir fait sortir de son état de sous-développement.

Dans ce havre de paix, le prince Sihanouk s'affirmait sans ambiguës qu'il avait eu généralement recours à une politique « d'au jour le jour » et n'avait jamais su trouver le temps d'essayer d'en dégager une « doctrine politique ». Cette politique a-t-elle établi avec son peuple un contact personnel qui donne au régime une allure de démocratie ?



En tout cas, elle dégage une formule nouvelle et originale de démocratie au Cambodge qui s'est instaurée à partir de 1955 avec la disparition du système des partis. Pour le prince, le système démocratique d'inspiration occidentale, adopté après la seconde guerre mondiale en 1946-1947, était inadapté à la société khmère. Le fonctionnement défectueux du modèle occidental se manifestait au cours de différentes phases de son installation. Il ne faisait que traduire la domination de la vie politique du pays d'un seul parti, le Démocrate. Il a aggravé le mal qu'il devait combattre. En voulant de faire le vide, les Démocrates khmers oubliaient de combler les manques dont le pays avait besoin. Pour le prince, il fut réhabilité la mémoire de ses ancêtres qui, loin d'être d'odieux tyrans opprimants le peuple, furent à certains égards de hardis novateurs, qui servirent et défendirent les intérêts de leur pays. Cette réhabilitation se déclenchait un débat contradictoire entre le prince Sihanouk, le monarque, qui restait la personnalité la plus importante de la vie politique du pays, et le parti démocrate regroupant la jeune élite khmère dont le prince emporterait finalement.



Le Socialisme khmer

Cette victoire donne la possibilité au prince Sihanouk d'instaurer un modèle de démocratie, dit par lui, le socialisme khmer. Ce socialisme, selon sa propre expression, est éloigné du « socialisme scientifique » de Marx et Lénine que du « socialisme du bien-être ». Il est la transposition, sur le plan politique, économique et social, des enseignements du bouddhisme. Essentiellement pragmatique, il s'inspire directement de principes religieux, prêche l'entraide et l'action sociale dans un souci de dépassement de l'homme en lutte contre le mal et les injustices sociales, implique un grand respect de la personne humaine.

Pour faire fonctionner ce socialisme khmer, le prince Sihanouk a créé le Sangkum, un rassemblement national qui n'a rien d'un parti politique et qui n'a jamais eu la prétention de jouer le rôle d'un parti unique. Il a assuré l'apparition et l'épanouissement d'une forme originale de démocratie directe. Sans affaiblir le pouvoir législatif dévolu à l'Assemblée nationale, il permet aux citoyens de contrôler l'administration du pays.

Ce socialisme khmer est-il la voie du milieu, c'est-à-dire entre le processus évolutif et processus révolutionnaire ?



On ne saurait comprendre cette voie, si l'on n'en déterre pas tout d'abord ses racines. Après la seconde guerre mondiale, la France retourna au Cambodge avec la même philosophie politique coloniale, dont le but était de maintenir le rapport dominant/dominé, mais cette volonté se heurtait évidemment à la volonté des dominants, laquelle était appuyée par les États-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni, deux grands puissants vainqueurs de l'Allemagne, au nom du principe de droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ou droit à l'autodétermination. Bien entendu ce principe était inclus dans la Charte des Nations Unies de 1945, mais ne fut pas appliqué car les accords entre Alliés étaient prioritaires, et ils ne mentionnaient pas les peuples colonisés et stipulaient toute une série de mesures qui ne tenaient nul compte des éventuelles préférences des populations, comme l'établissement de la frontière occidentale de l'Union soviétique sur la ligne du pacte Hitler-Staline de 1939, le partage de l'Europe en « zones d'influence » ou encore le déplacement de la Pologne de 300 km vers l'ouest.

Cette absence oblige les peuples colonisés à compter sur leurs propres forces pour faire face au retour des pays coloniaux dans leur pays. Avec le désir du pouvoir de se



débarrasser du pouvoir colonial, il est certain qu'il faille attendre la révolte de ces peuples contre ces coloniaux pour proclamer leur indépendance. L'U.R.S.S. engage ces peuples à lutter contre l'étranger et devient, de plus en plus, une lutte contre un système économique. Le Royaume Uni cherche un moyen pacifique pour transférer son pouvoir aux pays qui sont dans son empire colonial. Les États-Unis prennent position comme protecteur des pays qui luttent contre le Communisme et surtout contre le bloc sino-russe. Quant à la France, elle veut maintenir sa domination dans ses colonies avec un nouveau statut des Etats indépendants au sein de l'Union française.

Au Cambodge, le 8 novembre 1949, le gouvernement royal khmer, présidé par le roi Sihanouk, adhère à cette union, mais la nouvelle Assemblée nationale, dominée par le parti démocrate, refuse de ratifier ce traité. Le 9 novembre 1953, la France accorde l'indépendance totale au Royaume du Cambodge. Après l'indépendance, le roi Sihanouk cherche par tous les moyens à reconquérir le pouvoir monarchique abandonné par la France. Un plan machiavélique est mis en place en commençant par la réforme de la constitution de 1947 dont les changements majeurs sont : les ministres sont responsables devant le roi seulement et qui peut



dissoudre l'Assemblée nationale en cas de désaccord, ou renvoyer tel ou tel député devant ses électeurs. Le 2 mars 1955, il abdique en faveur de son père et crée le « Sangkum Reastr Niyum » (Communauté Socialiste Populaire), présenté ni comme parti politique ni comme mouvement politique. Le 5 septembre de la même année, le Sangkum remporte 83% des suffrages et ce régime gouverne le pays jusqu'au 18 mars 1970, date à laquelle le prince Sihanouk a été destitué de sa fonction de chef de l'état à vie par le Parlement.

Le Sangkum ou le Socialisme khmer n'est qu'un régime de Sihanouk, une dictature corrompue. Ce Socialisme n'a jamais visé autre chose que l'instauration d'un pouvoir absolu dans sa forme la plus despotique. Selon Jean Lacouture : « ce monopole tacite du pouvoir » « cette monocratie immédiate » « ce rituel d'embaumement tout vif » « de leadership exclusif » « un style qui ne souffre pas de partage », tout cela finit par déterminer ce qu'on pourrait appeler l'abrasement du paysage politique. Tout passe entre les mains de Sihanouk. C'est ainsi que le pays s'est vidé de sa conscience et de son âme. Le Sangkum est une sorte de mélange entre le régime Maoïisme et celui de Tito. Ce régime s'incarne par un populisme-autoritaire. Cette



situation pose un grave problème au pays. Quel qu'il soit ce que le Sangkum a fait jusqu'à sa dissolution comportait des résultats positifs dans certains domaines comme l'urbanisme, l'enseignement, la santé et aussi pendant un certain temps en matière de politique étrangère dans la mesure où le prince Sihanouk s'en tenait strictement aux principes du Pancha Sila. En effet, le pays a beaucoup grandi, alors que Sihanouk reste immature et vit dans la fange des jours. Mais, après trente ans de caprices et de gabegie du prince Sihanouk et c'est dans ce contexte alarmant d'une totale impéritie, d'une corruption tentaculaire et d'une mégalomanie sans limites que le Cambodge aille vers sa crise politique en 1970. Il faut noter que le Sangkum en 1970 ressemblait à une maison aux boiseries déjà rongées par les termites et prête à s'écrouler au premier coup de vent.

Le socialisme khmer ou le Sihanoukisme n'était pas la voie du milieu. Il n'était non plus l'exception cambodgienne ou asiatique. C'était une persistance de la mentalité totalitaire du régime monarchique absolue à laquelle s'incarnait le prince Sihanouk. La thèse à la mode dans les années 60, c'était que les démocrates et les nationalistes, appelés les « traîtres à la nation » par les Sihanoukistes primaires,



pleuraient la perte de leur idéologie de la démocratie occidentale. Comme dans la chanson, supercherie à l'époque, « le traître à Monseigneur Papa est un chien ». Cette thèse était un peu vulgaire compte tenu que la démocratisation à la mode de Sihanouk était un désastre et un fléau pour la nation qui seraient inconsolables de son déclin. La tragédie de la nation khmère était, en effet, la conséquence de la construction du socialisme déformé par l'instauration du système totalitaire. La voie du milieu ou la troisième voie, prêchée par Sihanouk, était expérimentée non pas en tant que renouveau, mais comme une méthode orthodoxe. On le savait que l'idée du socialisme démocratique humain, appelée par Sihanouk une doctrine politique simple afin que la population khmère d'en bas puisse comprendre facilement son mode de fonctionnement était sans doute une invention séduisante, mais cette doctrine doit s'appuyer sur un tremplin de la démocratie politique et ne saurait réussir à partir un renoncement à une monarchie absolue ou de droit divin. Or le prince Sihanouk n'optait pas cette voie. Il inventait une autre forme de monarchie ayant eu deux chefs de l'Etat, un roi et un chef politique à vie. Il quittait son trône pour son père et pour devenir un chef d'Etat à vie afin d'exercer



toutes les prérogatives d'un monarque absolu. Après la mort de son père, il concevait une autre forme de royauté originale, une « monarchie sans roi » dont la devise était Nation, Religion et Trône.

Après la chute du régime de Sihanouk, la guerre imposée par le Nord-Vietnam empêchait la République khmère d'appliquer ses programmes politiques. De 1970 à 1975, pendant cinq ans, le Cambodge a été le théâtre d'une guerre dévastatrice, qui a été qualifiée à tort de « guerre civile ». En fait il s'agissait d'une guerre d'agression étrangère caractérisée, menée par les forces de Hanoï et Viêt-Cong contre l'ex Royaume du Cambodge devenu la République khmère. Dans ce conflit, les Khmers rouges n'ont joué un rôle militaire qu'à partir de 1973, rôle qui n'a été possible d'ailleurs qu'avec le soutien logistique des forces communistes vietnamiennes toujours présentes sur le territoire cambodgien d'aujourd'hui. Dans cette guerre de résistance pour la survie de la nation, la République khmère fut un choix d'une formule de salut national pour assurer sa mission de lutter contre ces envahisseurs. Cette formule n'est ni le libéralisme intégral ou capitalisme historique avec ses exagérations, ni le communisme indochinois avec ses déviations et subversions. Elle était le socialisme dans la



liberté ou la renaissance khmère avec l'égalitarisme bouddhique, avec clémence et discipline, en suivant les courants de pensées modernes mondiales. Le régime républicain fut fondé sur trois principes : le Nationalisme, la Démocratie républicaine et le Bien-être populaire.

Le nationalisme ne sera pas possible sans la démocratie républicaine et sans le bien-être. La démocratie républicaine ne sera possible sans la renaissance nationale et le bien-être du peuple qui empêchent l'exploitation économique par les étrangers et le contrôle économique par la politique des féodaux ou des dictateurs. La renaissance nationale a pour but la démocratie républicaine et le bien-être du peuple. La République khmère est un régime révolutionnaire en ce sens qu'il n'accepte pas dans les courants de pensées plutôt unitaires dans les pays socialistes en Europe où l'on a permis un excès de nationalisme pour arriver au totalitarisme, de totalitarisme pour arriver à la révolution démocratique sanglante, de concurrence pour arriver à monopole, de monopole pour arriver au mal actuel du Sud-Est asiatique « communisme » indochinois avec sa méthode bien cruelle pour le peuple khmer qui venons de sortir du colonialisme et de la féodalité.



L'expansion du communisme

La chute de la République khmère, faute de ne plus d'avoir eu les moyens militaires, parce que les Etats-Unis l'abandonnèrent à son sort, alors que les communistes vietnamiens et leurs auxiliaires locaux étaient de plus en plus soutenus par la Chine populaire et l'U.R.S.S., le Cambodge s'ouvrait la porte à l'ambition du Vietnam communiste : annexer le Cambodge dans l'Indochine vietnamisée ou le grand Vietnam. Le soi-disant vainqueur, le Kampuchéa démocratique ou régime des Khmers rouges n'a eu la capacité militaire, politique et intellectuelle pour faire face à cette ambition. En 1979, ce régime sanguinaire a été chassé par les forces de Hanoï en quelques semaines seulement.

De 1975 à 1991, pendant plus deux décennies, le peuple khmer vivait sous le régime du communisme. Plus de deux millions des Khmers ont été morts et les vivants demeuraient comme des animaux domestiques dans des huttes de feuilles de palmier gardées par les jeunes soldats de Pol Pot. Dans ces conditions, l'homme n'était plus libre, il abdiquait sa dignité d'homme pour sa survie. Et sous l'occupation vietnamienne, la soi-disant liberté, le peuple khmer continuait de vivre sous le régime du communisme



pur et dur. Dix longues années d'occupation militaire (1979-1989), le Vietnam a eu largement le temps de façonner la mentalité de ses auxiliaires khmers ou laquais destinés à suivre sans vergogne ses injonctions. Le Vietnam communiste a gagné la guerre contre le Cambodge. La raison est simple : pour se battre, les communistes utilisent les deux bras, ou plutôt les deux poings. Le droit représente la force ; le gauche, l'action psychologique ou, si vous voulez, le facteur politique de la guerre¹.

Mais le Vietnam n'a pas eu gagné la guerre contre le peuple khmer parce qu'il ne s'agit pas de savoir ce que veut seulement Hanoï, mais avant tout ce que veut le peuple khmer. Plusieurs milliers des cambodgiens ont quitté leur pays pour fuir le régime communiste vietnamien qui s'installait à Phnom-Penh à la place de celui des Khmers rouges. Parmi ces hommes et femmes, il y avait des patriotes qui s'engageaient dans les forces de résistance khmère formées à la frontière khméro-thaïlandaise² pour

¹ Le Général Sosthène Fernandez : Mémoires d'une guerre oubliée – Edition AsiInfo.

² Mouvements de résistance contre l'occupation vietnamienne. Le 7 janvier 1979, le Cambodge a été envahi par l'armée vietnamienne. En quelques jours seulement, l'armée du Kampuchéa Démocratique fut battue par les envahisseurs dans tous les fronts. Pol Pot et les membres de son gouvernement se réfugièrent à la frontière thaïlandaise. Le prince Sihanouk a pu quitter Phnom-Penh, le 6 janvier, peu avant l'arrivée des troupes vietnamiennes dans la capitale khmère.

(note de bas de page - suite)



A la frontière khméro-thaïlandaise, le gouvernement du Kampuchéa Démocratique continuait être reconnu par l'O.N.U. comme le gouvernement légal du Cambodge. Le 9 janvier, devant le Conseil de Sécurité de l'O.N. U, le Prince Sihanouk, a plaidé la cause khmère. De cette même année, le 9 octobre, Samdech Son Sann avait créé, en territoire khmer, le « Front National de Libération du Peuple Khmer » (F.N.L.P.K.). Le 19 décembre, en résidence à Pékin, le Prince Sihanouk se disait prêt à reprendre le combat sur le terrain. Le 27 du même mois, Khieu Samphan devenait Premier Ministre à la place de Pol Pot. En mars 1981, à Pyongyang, le Prince avait annoncé la création du Front Uni National pour un Cambodge Indépendant, Neutre, Pacifique et Coopératif, le F.U.N.C.I.N.P.E.C. Le 21 avril 1981, le Prince Sihanouk se rendait à Pékin pour demander une aide militaire pour le MOULINAKA, un groupe de résistance qui soutenait sa politique. Plus tard, le Prince avait décidé de créer une force militaire, appelée Armée Nationale Sihanoukiste, regroupant certains groupes de résistance de tendance monarchiste, dont la principale composante était le MOULINAKA.

Cette création avait pour objectif de donner une légitimité à FUNCINPEC de dialoguer avec les deux autres forces de la résistance en tant qu'un mouvement de résistance à part entière, parce qu'il avait aussi une force militaire sur le terrain. Face à la résistance khmère, 5 000 hommes pour le FUNCINPEC, 11 000 hommes pour le FLNPK et 20 000 hommes pour l'ANKD (Armée Nationale du Kampuchéa Démocratique), l'occupant vietnamien a mobilisé ses forces d'environ 180 000 hommes pour contrôler le Cambodge.

Dans un but de consolider sa position politique dans le monde, les trois forces de la résistance khmère ont décidé de créer une Commission ad hoc, dont la mission consistait à rechercher une solution commune pour créer un gouvernement d'union nationale. Ces membres s'étaient réunis à Bangkok, les 13, 18 et 22 Septembre 1981, en vue de peaufiner le projet de création dudit gouvernement. Le 16 juin 1982, le Gouvernement de Coalition du Kampuchéa Démocratique a été créé, ayant comme Président le Prince Sihanouk, Samdech Son Sann comme Premier Ministre et Khieu Samphan, comme Vice-Président.

Mais si nous voulons rappeler la résistance khmère de 1975 à 1989, il ne suffit pas de citer quelques noms des leaders, parce qu'il y eut aussi des milliers de soldats qui se battent jour et nuit dans la forêt affectée de toutes sortes de maladies mortelles pour les humains, pour un seul but, délivrer le peuple khmer et le pays de la domination du communisme et de l'occupation vietnamienne. Ces soldats sont, en fait, les vrais héros pour nous tous. Nous voulons donc, aujourd'hui exprimer notre profonde gratitude à ces hommes et femmes, appelés les « Résistant (e)s » qu'ils ont battu contre les agresseurs vietnamiens. Il y eu sans doute les résistants qui étaient morts aux combats, *(note de bas de page - suite)*



libérer leur pays de l'occupation vietnamienne. Pour faire face à cette résistance khmère, les forces d'occupation vietnamienne ont construit un mur de défense tout le long des frontières khméro-thaïlandaise³. La guerre continuait donc au Cambodge pendant dix ans, parce que la bonne réaction des patriotes khmers, c'était de refuser naturellement le fait accompli de l'invasion leur pays par les forces de Hanoï.

La solution de l'O.N.U.

Il faudrait assurément une bonne dose d'optimisme pour croire qu'avec l'accord de paix sur le Cambodge, signé le 23 Octobre 1991, tout va maintenant s'arranger pour le mieux. Le « règlement politique global » destiné à mettre fin au long conflit cambodgien ne règle rien du tout en effet, sinon sur le papier - comme cela avait déjà été le cas pour un autre accord de Paris, signé le 27 Janvier 1973 avec le même faste - et qui devait, théoriquement, régler le conflit vietnamien. Or on sait quelle succession de tragédie avait engendrée cet accord-là, et il faut bien garder cela en

mais nous avons une conviction que ces soldats n'était pas mort pour rien car en 1989, la force vietnamienne a quitté le Cambodge.

³ L'opération K5. L'autorité vietnamienne mobilisa par la force des dizaines de milliers des cambodgiens pour construire ce mur de défense dont 50.000 ont péri dans ces travaux forcés.



mémoire pour ne pas s'exposer à d'amères désillusions à la suite du récent accord sur le Cambodge.

Cet accord doit, en principe, ramener la paix sur tout territoire cambodgien. Mais il s'agit d'une paix immorale, puisque – sous des prétextes très discutables – on y a associé, comme signataires à part entière, les auteurs d'un monstrueux génocide. Lesquels, en d'autres temps, auraient été traduits devant un tribunal international, jugés, condamnés et – pour les plus coupables – promptement envoyés à la potence. On y a associé, comme signataire aussi, le régime de Phnom-Penh. Ce régime est créé entièrement par Hanoï pour camoufler sa politique de colonisation au Cambodge. Rien de semblable n'a été fait dans le cas du Cambodge, et la paix qu'on nous annonce est donc bien une paix immorale ne peut être qu'une mauvaise paix, et une mauvaise paix ne peut produire que des effets pervers et, inévitablement de nouveaux drames. La paix n'est pas un slogan pour politique en mal de réponses. Il faut bien comprendre que les racines du mal du Cambodge sont dans le Vietnam communiste et impérialiste. Le Cambodge a été resté aux mains des militaires vietnamiens pendant dix ans, pendant lesquelles, ils avaient tout le temps pour organiser une mécanique du



pouvoir infaillible pour transformer le Cambodge en une « colonisation parfaite » : Des millions de la population vietnamienne sont autorisées à venir s'installer au Cambodge. Les cadres civiles et policiers sont intégrés dans l'administration cambodgienne, les cadres militaires et les soldats sont incorporés dans les unités khmères. Ils ont changé leur nom en khmer et deviennent des kampuchéens. Après les accords de paix signés à Paris, ils sont restés au Cambodge. Le nombre de la population vietnamienne au Cambodge est en effet estimé aujourd'hui entre cinq à six millions d'habitants, c'est-à-dire la moitié de la population khmère. Ainsi la paix onusienne au Cambodge est le résultat à la fois de la nouvelle politique colonialiste et impérialiste du parti communiste du Vietnam et sa réussite qui semblait triompher sur la résistance khmère et la volonté de l'O.N.U. d'implanter un régime démocratique libéral au Cambodge. Contre toute attente, c'est le Vietnam qui a le plus efficacement accompli sa mutation stratégique de sa politique contre le peuple khmer en passant d'un modèle offensif militaire à un modèle de la colonisation de peuplement. Le Vietnam n'avait en effet jamais respecté les accords de paix au Cambodge et le régime de Phnom-Penh, son protégé, en fait autant.



Comme disait Antoine de Saint-Exupéry : « la guerre n'est pas une aventure. La guerre est une maladie. Comme le typhus ». Mais au Cambodge, la paix hypocrite est aussi une maladie. Comme le cancer. La démocratie est donc une illusion pour le peuple khmer. Un peuple qui n'est ni désireux ni capable de revendiquer ses droits et l'indépendance de sa nation, parce que le Vietnam est assez fort désormais pour s'y opposer. Et le parti de l'opposition préfère nourrir le monstre pour se rassurer lui-même au lieu de voir que la menace vietnamienne est mortelle pour la nation khmère. Son idéologie politique n'est plus une identité de résistance pour sauvegarde la nation, elle est devenue un langage de soumission et de collaboration. La faillite de la démocratie par les élections truquées était déjà patente en 2013. Quelle tribulation complémentaire faudra-t-il pour provoquer, dans l'esprit des dirigeants du parti de l'opposition, l'abandon définitif de leur fantasmagorie régulièrement réfutée par l'expérience ? Saint Augustin écrit : « L'homme aime tellement la vérité, lorsqu'il croit quelque chose qui n'est pas la vérité, il se persuade par n'importe quel moyen que cette chose est la vérité. »



Conclusion

Le Cambodge n'avait jamais connu le régime de démocratie libérale, ni celui du socialisme populaire, à savoir :

Le **Sangkum** ou le régime de Sihanouk n'a été qu'une dictature parfaite. C'est l'opium du peuple qui l'empêche de devenir un peuple fort. Ce régime n'est pas la modernité de la société khmère mais « la modernité de la dictature ». Dans ce régime, on peut distinguer « puissance monarchique », qui est puissance de droit divin reposant sur la personne du prince Sihanouk et « faiblesse du peuple », qui est faiblesse instinctive reposant sur la tradition d'obéissance. Devant cette faiblesse, le prince Sihanouk a la possibilité de faire ce qu'il veut par la tradition et l'idéologie. Il amènerait en effet le pays dans la cage de la Chine communiste et la stratégie de l'oncle Ho. Ainsi le Cambodge sous Sangkum n'a pas produit le triomphe du peuple khmer, mais son appauvrissement. Ce régime qui, selon Y. Benoit, se limite généralement à une exaltation émotionnelle des valeurs traditionnelles et qu'elle aboutit à favoriser le maintien au pouvoir des éléments sociaux



dominant. Le socialisme bouddhiste de Sihanouk n'avait guère de consistance scientifique.

La **République khmère** a fait face à la guerre imposée par Hanoï. Cette guerre de résistance et de libération nationale empêchait ce nouveau régime de réformer profondément la société et d'implanter le régime démocratique. Mais elle se battait sans hésitation avec la volonté de vaincre de tout un peuple contre les forces communistes vietnamiennes. C'est là le rempart d'un pays, d'une nation contre les agressions de toutes sortes. Mais elle n'est pas obsédée à tout prix par la guerre comme Barak Obama déclarait en 2014 dans son discours de West Point : « ce n'est pas parce qu'on a le meilleur marteau qu'on doit voir chaque problème comme un clou ». Ainsi elle accepte les accords de paix de 1973 et invite les Khmers rouges à y faire autant parce qu'elle souhaite que les affaires khmères se règlent entre Khmers après le départ des 60.000 Vietnamiens, avec chars et canons du territoire khmer, en conformité avec les accords de paix. La poursuite de guerre entre Khmers sera une guerre civile dont la raison profonde sera la vengeance. Cela serait dérisoire si la tragédie d'un peuple n'était pas directement liée à ce délire. Les Khmers rouges y refusent. Cela donne la possibilité aux forces communistes



vietnamiennes de rester au Cambodge et de continuer la guerre contre le peuple khmer.

Le **Kampuchéa démocratique** ou le régime des Khmers rouges (KR). Ce régime est-il le résultat à la fois de la guerre du Vietnam et de sa fin précipitée. Le départ des Américains de Saïgon bouleverse la donne dans l'Asie du Sud-Est. A Phnom-Penh, les Khmers rouges entrent dans la ville et y instaure un régime de terreur. Le Cambodge plonge dans les années de ténèbres. En trois ans, les Khmers rouges tuent un tiers de la population khmère innocente, transforment le Cambodge en un pays de sang. L'esprit révolutionnaire des Khmers rouges est primitif et maladif, il représente un danger mortel pour la nation khmère car il est né par la violence et pour la violence. Le corps politique des KR est vide de toute pensée positive. La tuerie et la destruction systématique de tous signes de bourgeoisie et des biens publics constituent la base même de leur pensée quotidienne. En 3 ans et 8 mois de pouvoir, ils ont changé radicalement le visage du Cambodge de pays bouddhique en un abattoir du peuple khmer. Plus de deux millions de vies khmères massacrées en leur nom et pour leur gloire. En fait le mal et les KR constituent un tout indivisible, telle sorte que le nom de Pol Pot, leur chef



sanguinaire, figure actuellement sur la liste des grands criminels contre l'humanité tels que Hitler et Staline.

La **République populaire du Kampuchéa** pratique à la fois une politique de vassalisation du peuple khmer et de soi-même vis-à-vis de son maître vietnamien. Il a le statut de l'Etat « VASSAL » par sa dépendance totale de Hanoï. Son existence est soutenue par l'armée vietnamienne pour servir la cause de Hanoï.

Aujourd'hui encore le Cambodge est dominé totalement par le Vietnam. Le régime actuel est un régime fantoche ayant pour tâches de :

Faciliter l'installation des vietnamiens au Cambodge et les aider à pratiquer une politique de vietnamisation de la société khmère ;

Travestir l'histoire du pays par l'éloge du rôle héroïque des forces armées vietnamiennes de leur guerre pour libérer le peuple khmer du régime sanguinaire des Khmer rouges ;

Considérer la pensée vietnamienne comme une nouvelle culture khmère.

Il faut bien comprendre que même sans le parti communiste, la pensée et la pratique politique des dirigeants vietnamiens du passé et du présent est expansionniste. Le communisme ne fait que rajouter les



moyens idéologiques appropriées pour accélérer le processus d'hégémonie vietnamienne en Indochine.

Le 7 janvier 1979 n'est pas une date imprévisible pour les Cambodgiens. Elle s'inscrit depuis longtemps déjà dans leur mémoire laissé en sommeil par la passivité innée et la naïveté incurable de leurs dirigeants du passé et présent. Le Cambodge d'aujourd'hui devient une région dans le grand Vietnam et le peuple khmer n'est qu'une composante minoritaire dans son propre pays. La réussite du Vietnam est indéniable, elle est le fruit de travail du parti communiste avec détermination et calcul scientifique. La séduction, le mensonge et les fausses promesses à Sihanouk et ses acolytes khmers rouges font partie de son plan machiavélique.

Mais la question intéressante pour le peuple khmer, désormais, n'est pas celle de ses remords. Elle est de savoir s'il tirera profit du passé pour éviter de commettre la même erreur à l'avenir, dans des cas semblables. Or, c'est le contraire qui est en train de se produire, notamment à propos des élections soi-disant démocratique, auxquelles les Cambodgiens continuent de participer, dans un pays colonisé par le Vietnam et dominé par un régime politique qui n'a nulle intention de desserrer ce qui constitue la base



de son pouvoir dictatorial. En réalité, ces élections trichées sont les petites opérations de chirurgie plastique destinées à séduire les occidentaux et les jobards capitalistes au détriment de l'indépendance et de la démocratie du Cambodge. Le développement et la démocratie sont liés par une causalité réciproque. Il est inconcevable de pouvoir fonder une démocratie dans un pays sous la domination étrangère où le développement est mal conçu quand un peuple tout entier traîne sa misère. Pour que la démocratie consente à ouvrir les yeux des dirigeants des pays signataires des accords de paix au Cambodge, signés à Paris le 23 octobre 1991, faudra-t-il que le sang coule et que des milliers de cadavres s'ajoutent aux millions que le régime communiste de tout bord, déjà, possède à son palmarès ?